

## **Dossier documentaire = Les régions de l'Arctique et le changement climatique = Quelles actions ? quelles politiques ?**

### **Document 1 = source, Camille Escudé, géoconfluence / Quelle place pour les habitants des régions arctiques dans les décisions qui les concernent ?**

Plusieurs initiatives de protection de l'environnement existent, depuis la protection des ours polaires (Benhammou, Marion, 2017) à l'interdiction de la pêche dans l'océan Arctique central, premier accord multilatéral juridiquement contraignant signé en 2018. Le Conseil de l'Arctique est le cadre privilégié de la gouvernance régionale depuis 1996. Ce forum fondé sur les travaux scientifiques possède un mandat technique destiné à la protection de l'environnement et le développement durable. Il ne peut cependant pas mettre en œuvre des mesures contraignantes juridiquement (Escudé, 2017). Si cette organisation est parmi les rares à laisser une place à six organisations de peuples autochtones, la question des habitants de la région dans les décisions qui les concernent, dans un contexte d'intérêt international se pose.

L'arrivée d'investissements chinois massifs dans plusieurs régions de l'Arctique (Groenland, Islande, Scandinavie, Russie...) est ainsi sujette à controverses. Le secrétaire d'État états-unien Mike Pompeo a accusé en mai 2019 Pékin de « comportement agressif » dans les régions arctiques, soupçonnant publiquement la Chine d'utiliser une présence civile pour renforcer sa présence militaire à travers le déploiement de sous-marins (Pompeo, 2019). Selon lui, entre 2012 et 2017, la Chine a investi en Arctique 90 milliards de dollars notamment dans des infrastructures au Canada ou en Sibérie. La société Yamal GNL évoquée plus haut est par exemple détenue à 20 % par une filiale de China National Petroleum Corporation (CNPC) et à 9,9 % par le Silk Road Fund, le fonds d'investissement du gouvernement chinois – à côté de l'entreprise française Total (10%) et du groupe russe Novatek (50,1%).

Ces tensions se répercutent à plusieurs échelles, et notamment à celle locale des habitants de l'Arctique. Ainsi, les investisseurs étrangers sont parfois bien reçus par les populations autochtones, qui peuvent y voir une source de revenu alors que celles-ci sont très fragilisées socioéconomiquement par ailleurs – que cela soit un leurre ou pas est une autre question (Duc, 2017).

Ainsi en 2010 a eu lieu un conflit entre Greenpeace et Cairn Energy, une entreprise britannique ayant eu le projet d'exploiter du pétrole à l'ouest du Groenland. On peut voir sur la figure 14 Pilu Bech, créateur d'un mouvement pro-développement pétrolier, à la tête d'une manifestation anti-Greenpeace à Nuuk, capitale du Groenland. Selon le Premier ministre Groenlandais à l'époque, Kuupik Kleist, ce projet finalement avorté aurait pu rapporter un milliard de dollars de revenu annuel au Groenland. Le Groenland, selon lui, posséderait les deuxièmes réserves de gaz et de pétrole après l'Arabie Saoudite, qui gagne 150 milliards de dollars annuels de sa rente pétrolière (George, 2010). À ce titre, les positions environnementalistes de l'ONG Greenpeace sont mal reçues au Groenland, et même taxées « d'éco-colonialisme ». Si cette prise de position n'est cependant pas représentative de tous les Groenlandais, elle illustre les divisions internes et la complexité des rapports de force au sein des régions arctiques.

### **Manifestation anti-Greenpeace à Nuuk**



Cliché provenant de la page Facebook du mouvement. 2010 ([source](#))

**Document 2**, source Françoise Morin "La construction de nouveaux espaces politiques inuits à l'heure de la mondialisation." *RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC*, vol. XXXI, no 3, 2001, pp. 25-36.

L'arctique a pendant longtemps été perçu par les différentes puissances coloniales comme une source de richesses inépuisables. D'abord le commerce des fourrures, la chasse à la baleine, puis la découverte de l'or et d'autres richesses minières, et plus récemment l'exploitation du gaz et du pétrole. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Arctique acquiert un caractère stratégique. Face à l'URSS qui transforme la Sibérie en une des zones les plus militarisées du monde, les États-Unis font de l'Arctique nord-américain un véritable bouclier militaire et installent une ligne de radars (la Dew line), épine dorsale d'un vaste système de défense anti-aérien dans le Haut Arctique, appuyé par des bases réparties entre l'Alaska et l'Arctique canadien.

Ce caractère stratégique s'estompe avec la fin de la guerre froide et l'ouverture du détroit de Béring. Entre-temps, les différents groupes autochtones qui vivent des ressources naturelles de l'Arctique prennent conscience des dangers qui pèsent sur cet environnement circumpolaire. Leurs organisations, et notamment la CIC, s'attachent à montrer que l'Arctique est un milieu naturel fragile qu'il faut protéger. C'est un environnement particulièrement vulnérable, très sensible aux pollutions qui affectent les autochtones. Des études de Santé Canada ont montré que le lait maternel des femmes inuites détenait une concentration de BPC quatre fois plus forte que celui des femmes du sud de l'Ontario. Les BPC sont à l'origine de certains cancers et peuvent nuire au développement neurologique et hormonal des enfants. La pollution qui envahit l'Arctique provient en grande partie de l'étranger, transportée par les courants atmosphériques et océaniques. Des polluants comme le plomb, le zinc, l'arsenic contaminent les lichens mangés par les caribous, des particules de sulfures sont présentes dans la brume arctique. Des taux élevés de mercure ont été constatés dans le foie de phoques barbus ; la reproduction des morses et des ours est compromise à cause d'une trop forte concentration de BPC dans leur corps... sans oublier le réchauffement climatique déjà sensible dans l'écosystème arctique qui affectera à long terme les activités de pêche, de piégeage et de chasse dont dépendent les Inuits pour vivre (Nuttall : 1998).

La sauvegarde de l'environnement arctique est donc une priorité pour la CIC. Dès sa création, elle s'est opposée à l'*Arctic Pilot Project* qui prévoyait de transporter par des brise-glace atomiques le gaz naturel de

la Mer de Beaufort, à travers le passage du Nord-Ouest, jusqu'à la côte est du Canada, sans tenir [34] compte des risques écologiques encourus par les Inuits canadiens et groenlandais. Grâce à sa mobilisation et une grande campagne médiatique, les Inuits réussirent à faire bloquer ce projet en 1982. Depuis, la CIC consacre beaucoup d'énergies et de ressources pour faire avancer ce dossier environnemental. En s'appuyant sur le programme défini par l'ONU en matière d'environnement, elle élabore en 1985 une *Inuit Regional Conservation Strategy* (IRCS) qui a deux objectifs : le développement de l'Arctique doit être durable et équitable et les Inuits doivent être des partenaires à part entière dans tout projet de développement, pour veiller à ce que leurs droits et leurs intérêts ne soient pas menacés. C'était à l'époque non seulement la première analyse autochtone en matière de protection de l'environnement, mais aussi la première analyse, au monde, qui tenait compte de la dimension régionale (Nuttall : 1998). Cela valut à la CIC de recevoir en 1988 le prix « Global 500 » décerné par le programme onusien sur l'environnement.

À la fin des années 80, l'Arctique commence à devenir pour les États qui le contrôlent un espace qu'il faut protéger. En particulier avec le discours de Gorbatchev à Mourmansk en 1987 qui faisait référence à l'Arctique comme une zone de paix où la coopération internationale devrait agir pour protéger des dégradations ce milieu naturel. La Finlande profita de cette période de la *perestroïka* pour proposer aux sept États arctiques (Suède, Norvège, Danemark, Islande, États-Unis, URSS et Canada) une rencontre intergouvernementale ayant pour thème la protection de l'environnement arctique. Cette initiative fut très appréciée par la CIC qui, depuis plus de dix ans, recommandait que ce dossier soit traité au niveau régional sans pour autant oublier la dimension globale du processus. Si tous les pays de l'Arctique faisaient front commun, ils pourraient ensuite faire pression sur les pays plus méridionaux, responsables des problèmes de pollution de l'Arctique. Cette initiative finlandaise aboutira en 1991 à l'*Arctic Environmental Protection Strategy* (AEPS), document dans lequel les ministres reconnaissent non seulement leur responsabilité dans la protection de l'environnement arctique mais aussi la contribution apportée par les peuples autochtones à cette cause. La CIC et deux autres organisations autochtones, le Conseil sami et l'Association des peuples autochtones du nord de la Russie, purent d'ailleurs participer à titre d'observateurs aux réunions programmées par l'AEPS.

En 1992, la CIC s'implique activement dans les réunions préparatoires de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu à Rio et cherche à faire reconnaître l'importance des savoirs écologiques autochtones et en particulier inuits. Mais si le document final, *l'Agenda 21*, reconnaît le rôle des peuples autochtones dans la protection et le développement, il confie néanmoins aux scientifiques et aux responsables politiques des États modernes le dossier du développement durable au niveau global. La CIC comme d'autres organisations autochtones se sentent manipulées et elles réagirent en dénonçant le rôle marginal que ce sommet de la Terre leur a attribué.

Malgré cet échec, la CIC continue de présenter les Inuits comme « les meilleurs gardiens de l'Arctique » en raison de leurs connaissances traditionnelles et de leurs pratiques en matière d'environnement. C'est pour mieux faire comprendre ces pratiques culturelles et la vision inuite de l'environnement et du développement durable que la CIC publie en 1992 *Principles and Elements for a Comprehensive Arctic Policy*. Elle utilisera ce travail pour organiser au sein de l'AEPS un séminaire à Reykjavik en 1994 sur le savoir autochtone en matière d'environnement.

Mais la région arctique avait besoin d'une politique plus globale. En 1989, le Canada avait proposé la création d'un Conseil, sorte de forum où les gouvernements des pays arctiques pourraient collaborer avec les représentants des organisations autochtones pour solutionner les problèmes de cette région et élaborer une politique circumpolaire. Les Canadiens se rendaient compte que l'Arctique devenait une région à part entière et qu'ils devaient l'intégrer dans leur politique extérieure. La mise en place d'une telle politique renforcerait la dimension nordique de l'identité nationale canadienne et permettrait de bâtir un

nouveau type de relations entre les Inuits et le reste du pays. La nomination de Mary Simon (ancienne présidente de la CIC de 1986 à 1992) comme ambassadrice du Canada pour les Affaires circumpolaires allait dans ce sens. Mais les États-Unis étaient opposés à cette idée de Conseil arctique. Il fallut attendre 1995 pour que l'administration Clinton propose une nouvelle politique arctique et que les États-Unis donnent leur accord. Le Conseil arctique, officiellement inauguré en septembre 1996, est un forum intergouvernemental qui doit développer la coopération dans la région circumpolaire tout en respectant la protection de l'environnement arctique et son développement durable, condition d'un bien-être économique, social et culturel pour les habitants de l'Arctique.

Bien que la CIC espérait devenir un membre à part entière du Conseil arctique (elle n'a qu'un statut de « *permanent participant* »), elle est l'un des acteurs de la société civile qui a depuis vingt ans oeuvré pour qu'un tel conseil soit constitué. Dès sa fondation en 1976, la CIC donnait un sens à la région arctique, à partir de préoccupations écologiques et, en 1980, elle utilisa son accréditation comme ONG transnationale pour servir de médiateur politique auprès des différents États nordiques pour qu'un tel espace voie le jour. Elle fait partie de ces acteurs transnationaux (Stack 1981) qui ont su persuader les gouvernements de travailler ensemble pour gérer collectivement le dossier de l'environnement dans l'Arctique.

### **Document 3 = source encyclopédie universalis**

Sheila Watt-Cloutier est née le 2 décembre 1953 à Kuujuaq (dans le Nunavik, nord du Québec), dans la discrétion et l'éloignement caractéristiques du cercle polaire. Ses parents souhaitèrent certainement qu'elle vive une vie heureuse avec les siens dans la tradition inuite plusieurs fois millénaire, mais son action contre le réchauffement climatique l'a rendue mondialement célèbre.

Durant ses premières années, elle connut la vie traditionnelle des jeunes Inuit, voyageant avec ses parents en traîneau à chiens sur la banquise immense et immuable. Sa vie était intimement liée à la nature et aux conditions polaires, régulée au gré des saisons par la chasse aux phoques, aux ours blancs, aux caribous et aux outardes, et intimement dépendante du climat. La banquise et la neige sont tout aussi importantes pour l'ours blanc que pour le phoque ou l'Inuk. La banquise qui recouvre l'océan Arctique permet de voyager partout durant l'hiver : passer de la terre ferme d'Iqaluit aux îles de la Terre de Baffin, ou relier les côtes est et ouest de la baie d'Hudson. Cette banquise, qui sert de berceau pour la mise bas de bébés phoques, sert également aux chasseurs que sont les ours et les Inuit. Ce couvert de glace est en quelque sorte le fondement de la vie du Grand Nord, et fut un élément important de l'éducation de la jeune Sheila.

Dès dix ans, elle quitte son monde pour étudier en Nouvelle-Écosse, puis au Manitoba. Elle termine ses études en sociologie et en psychologie au Québec, à l'université McGill de Montréal. C'est à cette époque que la société québécoise s'éveille à la réalité choquante des pluies acides, cette pollution transportée du sud vers le nord par les vents dominants. Nul doute qu'à ce moment un déclic se fit dans l'esprit de la jeune fille. Si le vent et la pluie déplaçaient vers le nord la pollution produite par l'industrie et les transports des États-Unis ainsi que du sud du Canada, causant, entre autres, l'acidification, l'empoisonnement aux métaux lourds et la déminéralisation des sols et des lacs, se pourrait-il que le Grand Nord soit victime du transport à longue distance des polluants atmosphériques ? Ainsi pourrait bien s'expliquer son engagement écologique résolu et fort bien documenté sur la question des polluants organiques persistants (POPs), dans les années 1990.

L'histoire de Sheila Watt-Cloutier peut faire rêver : c'est un peu comme si un inukshuk – monument de pierre de forme humaine indiquant aux voyageurs de l'Arctique le chemin à suivre – s'était incarné en elle pour indiquer au monde entier la voie à prendre pour protéger la maison. De son village natal de Kuujuaq aux plus importantes tribunes politiques du monde comme l'Assemblée des Nations unies à New York, elle est devenue une politicienne et une écologiste exceptionnelle. Secrétaire générale de la société Makivik, l'organisme responsable des revendications territoriales des Inuit du Québec, de 1995 à 1998, elle est en

même temps à la tête de la section canadienne de la Conférence circumpolaire inuite. De 2002 à 2006, elle préside la Conférence circumpolaire inuite, qui représente les Inuit du Canada, des États-Unis, du Groenland et de la Russie.

Son engagement politique sert admirablement la cause environnementale, d'abord sur la question des POPs, dossier dans lequel elle obtient des résultats importants pour le monde entier. Son travail éveille la communauté internationale au problème de l'empoisonnement de la chaîne alimentaire en milieu nordique par ces POPs et ouvre la voie à un accord international sur le contrôle et la réduction de ces polluants. Forte de ces résultats impressionnants et très déterminants, Sheila Watt-Cloutier s'engage dans la lutte contre les bouleversements climatiques.

Constatant depuis une dizaine d'années les impacts dévastateurs, dans la région arctique, du réchauffement planétaire causé par les gaz à effet de serre engendrés par la combustion des combustibles fossiles, la Conférence circumpolaire inuite dépose, avec la Commission interaméricaine des droits de la personne, une pétition au nom des 155 000 Inuit, demandant aux États-Unis d'agir de manière responsable. Cette pétition, appuyée par un document de 167 pages et déposée à Washington en décembre 2005, accuse sans ménagement le gouvernement américain d'être le principal acteur des bouleversements climatiques, géographiques et culturels accablant son peuple et l'Arctique dans son ensemble. Ce document, qui a eu une résonance mondiale extraordinaire, fait clairement et majoritairement porter par la société de consommation américaine et son appétit insatiable pour les combustibles fossiles la responsabilité des impacts extrêmement dommageables pour les humains et la faune de l'Arctique.

Cette dernière prise de position de Sheila Watt-Cloutier lui vaut une forte reconnaissance internationale à titre d'écologiste engagée. Elle reçoit plusieurs distinctions, dont le prix Sophie pour l'environnement (2005), le prix Champion de la Terre du Programme des Nations unies pour l'environnement (2005) et le prix Mahbub ul Haq du Programme des Nations unies pour le développement (2007). Elle est proposée par deux parlementaires norvégiens pour le prix Nobel de la paix en 2007, prix qui sera toutefois attribué à l'ancien vice-président américain Al Gore et au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (G.I.E.C.).

— **André BÉLISLE**

#### **Document 4 = Sheila Watt-Cloutier : « L'Arctique est le système de climatisation de la planète et il est en train de se casser » le monde juin 2019**

Née à Kuujuaq, dans le Nunavik, au nord du Québec, Sheila Watt-Cloutier, 65 ans, a fait de la défense des droits économiques, sociaux et culturels des Inuits le combat de sa vie.

Elue au Conseil circumpolaire inuit, qu'elle a dirigé entre 2002 et 2006, elle a participé aux négociations de la Convention de Stockholm, interdisant les polluants organiques persistants. Lauréate du Right Livelihood Award, le Nobel alternatif, elle a lancé en 2005 une des premières actions en justice climatique, en réclamant la reconnaissance du droit au froid par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, et vient de publier *Le Droit au froid* (Ecosociété, 2019). Elle est à l'affiche du think tank We Love Green & « Le Monde ».

#### **Qu'est-ce que « le droit au froid » ?**

Pour nous, Inuits, la glace, la neige, le froid sont nos forces vitales. Nous luttons pour le droit d'être ce que nous avons toujours été. De chasser, de subvenir à nos besoins, d'élever nos enfants, de vivre en tant que

peuple indigène, comme nous l'avons toujours fait. Ce droit est menacé par les changements climatiques. Il est aussi lié au droit du reste du monde d'avoir un environnement sain. Car tout est connecté.

### **L'Arctique, dites-vous, est le baromètre du monde...**

C'est le système de climatisation de la planète et il est en train de se casser, entraînant le changement des courants marins, des conditions météorologiques... Ce qui se passe dans l'Arctique est connecté à la montée des eaux menaçant les petites îles de pays en développement, aux ouragans en Floride ou à La Nouvelle-Orléans, aux tornades, aux incendies et à la sécheresse. Il faut comprendre cette connexion géographique, mais aussi humaine. Je le répète depuis quinze ans : si nous protégeons l'Arctique, nous sauvons la planète. Les Inuits en sont les sentinelles.

Lire aussi Les urgences écologiques sur la scène du think tank We Love Green & « Le Monde »

### **Quels ont été les premiers signes du changement climatique ?**

Nos chasseurs sont sur la glace au quotidien. Ils ont été les premiers à en observer la transformation. Sa formation de plus en plus tardive. Sa rupture de plus en plus précoce.

Prenez la rivière devant chez moi. C'est la mi-mai et elle est déjà en train de s'ouvrir. Nous faisons face à des vagues de chaleur comme jamais auparavant. On peut avoir trois saisons dans la même journée. Quand j'étais enfant, nous portions toujours un manteau pendant l'été. Je n'avais pas le droit d'aller me baigner dans la rivière. Il y a des jours, désormais, où toute la communauté s'y retrouve. On voit aussi - apparaître des oiseaux, des poissons ou des insectes qu'on ne connaît pas.

### **Quelles sont les conséquences de ces changements pour votre peuple ?**

C'est d'abord une question de sécurité. Avant, les chasseurs pouvaient facilement déchiffrer la glace. Ce n'est plus le cas. Parce que l'eau se réchauffe en dessous, elle est devenue imprévisible. Nous continuons de chasser, mais les règles ont changé. Cela a un impact économique. Pour atteindre les endroits où ils se rendent depuis des générations, nos chasseurs doivent modifier leurs trajets.

« Quand vous attendez que la neige tombe, que la glace se forme ou que les animaux apparaissent, vous apprenez la patience et la persévérance »

### **Et l'impact sur votre culture, vos traditions ?**

Les chasseurs ont du mal à lire les conditions autour d'eux. Cela devient difficile de transmettre les connaissances traditionnelles, l'ingéniosité et la sagesse de la culture inuite, qui font notre fierté. Au-delà des compétences techniques, cet apprentissage forge le caractère de nos jeunes. Quand vous attendez que la neige tombe, que la glace se forme ou que les animaux apparaissent, vous apprenez la patience et la persévérance. Des qualités qui permettent de développer une capacité d'adaptation et une résilience, dont nos jeunes ont besoin pour vivre dans le monde moderne et affronter le réchauffement climatique, qui est un nouveau facteur de stress sur une société déjà sous pression.

### **Une société passée de l'âge de glace à la conquête de l'espace en une vie humaine, écrivez-vous...**

Nous étions un peuple nomade de chasseurs et de pêcheurs, qui a été propulsé dans le monde moderne actuel, quand la plupart des sociétés ont eu trois cent cinquante ans pour effectuer ce cheminement. Cela a engendré des bouleversements majeurs, mais aussi un traumatisme historique, qui contribue aux

problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui. Un taux de suicide record en Amérique du Nord, par exemple. Le changement climatique agit comme une seconde vague, après cette première vague.

### **Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de réactions ?**

Parce que ces changements n'ont pas encore affecté suffisamment les gens au Sud, qui peuvent continuer à détourner leur regard.

Il y a deux ans, j'étais en Australie où j'ai rencontré Tim Flannery, militant écologiste reconnu, lors d'un séminaire. Quelqu'un dans la salle lui a demandé pourquoi on ne réagissait pas, alors qu'il y avait urgence. Il a répondu que nous manquions d'imagination. Imaginer qu'on pourrait faire les choses différemment.

### **Quelle est la solution ?**

Il faut humaniser le problème. Nous avons mal communiqué depuis des années, en nous concentrant sur la protection de la vie sauvage, alors qu'il s'agit de celle de nos enfants, de nos petits-enfants... Il a fallu plus d'une quinzaine d'années pour que nous commencions à le réaliser, et qu'apparaisse la mobilisation de cette jeune Suédoise, Greta Thunberg, et de sa génération, pour qui j'ai énormément d'admiration.

« Imaginez la colère, la rage et la confusion que nous avons éprouvées quand nous avons découvert que le lait des mères inuits était empoisonné par des produits utilisés à des milliers de kilomètres »

### **Parler de l'humain, pas des ours polaires ?**

Exactement. Les ours polaires sont devenus une icône du changement climatique, même si, dans le Nunavut, leur nombre reste élevé. Du coup, le monde entier a découvert l'Arctique à travers leur mode de vie, au lieu de celui des peuples qui y vivent. C'est triste. Il faut réintroduire une dimension humaine.

### **Qu'avez-vous retenu de votre combat pour l'interdiction des polluants organiques persistants ?**

Imaginez la colère, la rage et la confusion que nous avons éprouvées quand nous avons découvert que le lait des mères inuits était empoisonné par des produits utilisés à des milliers de kilomètres. Si cela avait eu lieu ailleurs, il y aurait eu un tollé.

Nous nous sommes mobilisés. Au lieu d'en faire une histoire de produits chimiques, nous avons mis en avant la dimension humaine. Un monde où des mères dans l'Arctique doivent réfléchir à deux fois avant d'allaiter leurs bébés, parce qu'en Afrique d'autres mères essaient de protéger les leurs contre la malaria avec du DDT. Nous avons gagné, même s'il faut en permanence rester vigilants.

### **Vous avez poursuivi votre combat en demandant que la protection contre le changement climatique soit reconnue comme un droit humain fondamental...**

Nous n'avons pas obtenu gain de cause. Mais nous avons réussi à changer le langage. La protection contre le changement climatique a commencé à être envisagée comme un droit humain. Cela a permis à l'ONU, à Amnesty International de s'engouffrer dans la brèche. Et puis, il y a eu la décision aux Pays-Bas [*le 9 octobre 2018, la cour d'appel de La Haye a ordonné au gouvernement néerlandais d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre*]. Elle crée un précédent. La justice climatique, pour moi, est la meilleure façon d'avancer.

### **Pourquoi les peuples indigènes ont-ils autant de mal à se faire entendre ?**

Nous sommes marginalisés dans les conférences sur le climat. Souvent, les Indigènes ne sont pas représentés lors des négociations entre les gouvernements. Nous sommes confinés aux événements annexes. Il est difficile de mettre en avant un visage humain, la perspective des droits de l'homme. A Paris, le passage qui y faisait référence dans le texte a été transféré dans le préambule. C'est une question de politique, et les Etats ne sont pas d'accord.

« Jamais nos peuples n'ont reçu d'aide pour développer des activités en accord avec notre culture, protectrice et non destructrice »

### **Vous dites que les défenseurs des animaux ont compliqué votre vie. Pourquoi ?**

Le sentimentalisme mal placé de certains environnementalistes nous a joué un mauvais tour. Prenez l'interdiction de la chasse aux phoques. Nos chasseurs en dépendaient pour nourrir leurs familles, mais aussi pour subvenir à leurs besoins avec la vente des sous-produits. Du jour au lendemain, ils n'ont plus rien touché, ce qui a non seulement eu un impact financier, mais aussi sur leur dignité.

### **Soutenez-vous la chasse à la baleine ?**

Pour nous, c'est la vie qui engendre la vie. Le sang sur la glace blanche n'est pas une confirmation de la mort, mais une transformation de la vie. Quand nous mourrons, les vers mangent notre corps. C'est en comprenant cette connexion que nous respectons ce qui nous entoure. On ne gaspille pas. On honore, en prenant soin de maintenir un équilibre. Cette connexion à la source, je ne la ressens jamais autant que lorsque je coupe la viande, nettoie les oies tuées par les chasseurs, que mes mains sont pleines de sang et que je pleure ceux que j'aime et qui ont disparu.

### **Paradoxalement, le réchauffement climatique présente de nouvelles opportunités économiques pour les peuples indigènes, à travers les activités d'extraction. Mais vous les mettez en garde...**

Jamais nos peuples n'ont reçu d'aide pour développer des activités en accord avec notre culture, protectrice et non destructrice. Aujourd'hui, l'exploitation de nos sous-sols est la seule carotte en face de nous. Alors évidemment, nos communautés pauvres sont tentées. Il faut des alternatives. Dans le Nunavut, un mouvement est en train de voir le jour, pour faire de la protection de nos terres une activité économique reconnue.

### **Vous dites que vous n'êtes pas une environnementaliste. Pourquoi ?**

Je préfère me voir comme une avocate. Pour moi, il s'agit de défendre notre mode de vie. Pas juste l'environnement. Cela concerne l'économie, la culture, les droits de l'homme... Des questions souvent compartimentées quand elles devraient être considérées dans leur ensemble, car elles ne font qu'un, comme nous l'enseigne la culture inuit.

### **Document 5 = Les députés du Yukon déclarent l'urgence climatique/ Radio-Canada / Publié le 12 octobre 2019**

La chef du Nouveau Parti démocratique du Yukon, Kate White, est satisfaite de l'appui des députés pour une déclaration d'urgence climatique.

Les députés de l'Assemblée législative du Yukon ont adopté à l'unanimité jeudi une motion pour déclarer l'urgence climatique.



La motion présentée par le Nouveau Parti démocratique (NPD) demande au gouvernement d'adopter cette déclaration pour qu'il soit obligé de mettre en place des mesures qui contreront les effets négatifs du réchauffement de la planète.

La Ville de Whitehorse et la Première Nation de Vuntut Gwitchin ont déjà adopté des déclarations d'urgence climatique au cours des derniers mois.

La chef du NPD, Kate White, était ravie à l'issue du vote. Son parti est la troisième force politique à l'Assemblée législative. « C'est quelque chose d'énorme qui vient d'arriver : le NPD a eu le soutien de l'Assemblée de faire une déclaration d'urgence climatique au Yukon. Je n'ai presque pas de mots pour m'exprimer. C'est fantastique! Honnêtement, je suis surprise de tous les côtés ».

Le gouvernement du Yukon avait reconnu une urgence climatique dans le discours du Trône (Nouvelle fenêtre) lu par la commissaire du Yukon, Angélique Bernard, à l'ouverture de la session législative d'automne le 3 octobre dernier.

La motion adoptée jeudi est toutefois différente, selon Kate White. « La différence, c'est que toutes les décisions que le gouvernement du Yukon va faire à [partir de maintenant] doivent prendre en compte l'urgence climatique. Donc, si on construit des rues, si on construit des bâtiments, toutes ces décisions doivent être prise avec la compréhension qu'il y a une urgence climatique. »

### **L'opposition officielle appuie**

Les députés du Parti du Yukon, qui ont fait campagne contre la taxe sur le carbone, ont également appuyé la motion.

Le député de Copperbelt Sud, Scott Kent, explique que ce sont les actions proposées par cette motion qui ont plu à son parti « Nous avons toujours été opposés à une taxe sur le carbone parce que nous ne croyons pas que ça réduira les émissions, mais va plutôt élever le coût de la vie des Yukonnais. C'est pourquoi en 2016 nous avons commencé à parler de rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique ou encore de programmes de micro-production énergétique. » La motion, dit Scott Kent, affirme que son parti entend faire pression pour que le gouvernement agisse : « Nous devons agir entourant le climat. Pour ceux qui comme moi habitent ici depuis longtemps, les impacts des changements climatiques sont visibles par exemple sur les routes [...] et il y a des choses que nous pouvons faire. Ça coûtera de l'argent, mais ce sont des choix que le gouvernement doit faire. »

### **Des actions déjà prises, dit le gouvernement**

Le ministre John Streicker affirme que son gouvernement a déjà agi. « La semaine dernière, nous avons annoncé que le projet de génération thermique [était annulé] à ce moment-ci parce que ce n'est pas la bonne direction pour le territoire. »

Le discours du Trône et une déclaration ministérielle subséquente du premier ministre avaient annoncé la création d'un groupe d'experts de jeunes sur les changements climatiques pour offrir des conseils au gouvernement.

Le territoire entend développer par ailleurs une stratégie de 10 ans sur les changements climatiques en partenariat avec les Premières Nations et les municipalités.